

Mener une démarche d'enregistrement au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations (RSCH)

Objectifs pédagogiques

Formation en distanciel via la plateforme My Talents

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les critères d'enregistrement d'une certification professionnelle au RSCH et les attendus de France compétences
- Produire la note d'opportunité et la valeur d'usage
- Rédiger le référentiel de compétences
- Elaborer le référentiel d'évaluation
- Formaliser le règlement de la certification
- Saisir une demande d'enregistrement via la téléprocédure de France compétences

Public visé :

Toute personne souhaitant déposer une demande d'enregistrement au RSCH.

Prérequis :

- Disposer d'un numéro de déclaration d'activité (NDA).
- Avoir un projet d'enregistrement d'une certification au RSCH.
- Avoir mis en œuvre le parcours de formation adossé au projet de certification.

Matériel utile :

- Ordinateur portable équipé d'une webcam et d'un micro.
- Connexion Internet stable.

Durée et amplitude :

3,5 jours – 25 heures
Formation sur une amplitude de 3 mois.

Dates de la formation :

Entrée permanente, calendrier à définir avec l'apprenant.

Tarif :

2450 euros par personne, prestation non soumise à TVA.

Modalités et délai d'accès :

Modalités d'accès

L'inscription est effective après signature de la convention de formation par l'organisme de formation et le bénéficiaire ou le commanditaire de la formation.

Délai d'accès

Durée entre la signature du devis et/ou de la convention de formation et le début de la formation : 10 jours minimum.

Dans le cadre d'une prise en charge par un OPCO, le délai d'accès pourra être plus long en fonction du délai de réponse de l'OPCO.

Effectif :

1 participant.

Personne en situation de handicap :

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap peut être garantie sous réserve que nous puissions adapter la prestation aux besoins spécifiques du stagiaire.

Référent handicap : Audrey Fellice audrey.fellice@allipro-rh.fr

Programme

COMPRENDRE LES CRITÈRES D'ENREGISTREMENT D'UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE AU RS ET LES ATTENDUS DE FRANCE COMPÉTENCES

- Présentation de France compétences et de ses missions.
- Présentation du périmètre du RS et des délais d'instruction.
- Exploration des conditions d'enregistrement des certifications professionnelles mentionnées dans le décret n° 2018-1172 du 20 décembre 2018, identification et description des éléments à fournir au regard des critères d'examen.
- Les points de vigilance et les motifs de refus de recevabilité.

PRODUIRE LA NOTE D'OPPORTUNITÉ

- Objectif de la note d'opportunité.
- Contenu et structure de la note d'opportunité.
- Sources à exploiter pour élaborer la note d'opportunité.
- Démonstration de la valeur d'usage de sa certification : recueil de témoignages des entités utilisatrices.

RÉDIGER LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

- Elaboration du référentiel de compétences :
 - Contenu du référentiel de compétences.
 - Analyse d'un exemple de référentiel.
 - Méthodologie de construction d'un référentiel de compétences.
- Formulation d'une compétence
 - Définition d'une compétence au sens de France compétences
 - Méthodologie d'écriture et de contextualisation d'une compétence
- Prise en compte des contraintes légales et réglementaires.
- Prise en compte du handicap.

ELABORER LE RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

- Définition et description des modalités d'évaluation adéquates
- Formulation des critères d'évaluation

FORMALISER LE RÈGLEMENT DE LA CERTIFICATION

- Description des modalités d'organisation des épreuves d'évaluation.
- Mise en place de procédures de contrôle de la régularité des sessions de certification.

SAISIR UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT VIA LA TÉLÉPROCÉDURE DE FRANCE COMPÉTENCES

- Présentation du site de téléprocédure de France compétences et création du compte utilisateur sur France Compétences.
- Les différentes rubriques à renseigner dans le système d'information de France compétences.
- Les pièces à joindre à la demande d'enregistrement.
- La recevabilité et l'instruction du dossier.

Profil de l'intervenante :

Audrey Fellice, consultante spécialisée en ingénierie de certification (13 ans d'expérience).

Méthodes pédagogiques

- Méthode participative opérationnelle
- Formation-action basée sur l'alternance de transmission de savoirs et de mises en situation pratiques et concrètes à partir des projets des participants.
- Accompagnement individualisé et personnalisé sur la base des productions des livrables réalisées en inter-séance par les participants.
- Amplitude de la formation et durée d'inter-séance adaptées au temps de production des livrables en autonomie par les participants.
- Mise à disposition de supports pédagogiques :
 - Contenu interactif
 - Fiches techniques
 - Ressources pédagogiques et documentaires

Modalités d'évaluation

En amont :

- Questionnaire des attentes de la formation.

Pendant la formation :

- Évaluation formative sur la base des livrables produits par les participants et des exercices de cas pratiques.

En aval :

- Quizz d'évaluation en fin de formation
- Evaluation à chaud de la qualité de l'action de formation par les participants
- Remise d'un certificat de réalisation

Post-formation :

- Évaluation à froid de la qualité de l'action de formation par les participants.

Nous contacter

Par courriel : contact@allipro-rh.fr ou via le formulaire de contact <https://allipro-rh.fr/contact/>